

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

REUNION PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011
SEANCE THEMATIQUE SUR
« L'ECONOMIE EN PROVINCE DE LIEGE,
DEMAIN SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI. »

Présidence de Mme Myriam ABAD-PERICK, Présidente.

MM. GABRIEL et FANIEL siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Greffière provinciale et M. le Gouverneur assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 16 H 40.

Mme LA PRESIDENTE.- Mesdames et Messieurs, je déclare la séance ouverte.

Bonjour aux téléspectateurs qui nous regardent en ce moment et bienvenue à cette douzième séance thématique du Conseil provincial consacrée à l'économie en province de Liège et à ses perspectives d'avenir, un sujet bien délicat dans le contexte de crise que nous connaissons.

Des entreprises ont été contraintes de fermer leur porte, des travailleurs se sont retrouvés du jour au lendemain sans emploi, des familles entières ont été touchées de plein fouet, meurtries.

Cependant, il est essentiel de souligner que rien n'est inéluctable. Bénéficiant d'une situation géographique excellente, d'outils logistiques performants, d'une Université dynamique, d'entreprises se distinguant dans des secteurs de pointe, d'hommes et de femmes ayant de goût d'entreprendre, la province de Liège regorge d'atouts pour emboîter le pas au succès économique et à l'emploi.

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

L'économie de demain se construit dès aujourd'hui et c'est ce dont nous allons débattre ce jour. Sans plus attendre, j'invite M. le Député provincial Julien MESTREZ à la tribune pour une brève introduction sur cette thématique. Vous avez la parole M. le Député provincial.

M. MESTREZ, Député provincial rapporteur (à la tribune). - Merci Madame la Présidente, Monsieur le Gouverneur, Chers Collègues.

La Province de Liège est un acteur économique qui compte. Ses participations financières sont nombreuses dans des structures publiques. Elle stimule l'activité touristique. Elle a développé des outils et des compétences pour soutenir ses agriculteurs. A travers le Design, ou la promotion de l'image, elle mobilise la culture dans sa dimension économique.

Elle organise des formations techniques, professionnelles ou technologiques, secondaires ou supérieures, initiales ou continuées, pour les jeunes ou pour les adultes et fournit ainsi à nos entreprises les ressources humaines qualifiées dont elles ont un impérieux besoin.

Enfin, comme employeur, comme consommateur de biens et de services, comme investisseur, notre Province est aussi un opérateur économique important.

Mais, ceci étant dit, il est très vite apparu qu'une séance thématique sur l'économie devait sortir du périmètre strictement provincial, et mettre en évidence nos atouts, les acteurs qui les mettent en œuvre, et les résultats, trop peu connus, qui permettent de regarder l'avenir en confiance.

Reprenons : sept autoroutes rayonnent au départ de Liège, et valorisent sa situation exceptionnelle au cœur de la partie la plus riche de l'Europe. Son port fluvial, à douze heures d'Anvers, à 24 heures de Dunkerque ou de Rotterdam est en liaison avec le Rhin et l'Europe centrale. Son aéroport fret se transforme chaque nuit en une ruche bourdonnante, où s'échangent des marchandises du monde entier. Spécialement aménagé pour le transport de marchandises, le TGV fret confortera bientôt cette force de frappe logistique.

En mettant ses capacités de formation et de recherche au service de l'économie, notre Université, par l'innovation, en féconde tous les secteurs : plus classiques, pour nous, comme la métallurgie, la chimie, la mécanique ou la construction ; plus innovants, comme les biotechnologies, les sciences du vivant, les recherches sur

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

l'ADN ou les protéines, qui propulsent notre région dans l'économie du savoir ; plus surprenants, comme l'aéronautique et le spatial, la micromécanique, les nanotechnologies, les nouveaux matériaux ; plus familiers, comme les ralentis des matches de foot ou de tennis, dont nous avons peine à imaginer que la technologie, dans le monde entier, est développée par une entreprise liégeoise.

Nos entreprises ! Quelle mutation ! En province de Liège, 90 % d'entre elles comptent moins de 10 travailleurs. Les PME représentent aujourd'hui 50 % de l'emploi wallon. C'est volontairement que nous avons choisi de montrer une entreprise sans ingénieurs ni techniciens hyperqualifiés : des produits de qualité, largement issus de notre terroir, un savoir faire, un concept éprouvé, une base logistique performante, une main d'œuvre pas spécialement qualifiée, mais qui fait l'objet d'un management attentif, une vision claire qui projette l'entreprise à l'horizon 2020 avec une croissance de 300 %.

Une exception ? Un exemple, à l'image de la quarantaine de PME liégeoises qui sont leaders mondiales. Oui, la volonté d'entreprendre est bien présente en province de Liège, y compris dans les structures publiques, comme l'ont montré les exemples de la SPI+ et de TECTEO.

Car les structures publiques ou parapubliques jouent un rôle essentiel de soutien aux entreprises. Pas seulement pour les grandes infrastructures, l'enseignement ou la recherche, comme déjà évoqué. Mais aussi pour la mise à disposition de terrains, de bâtiments, d'incubateurs, bien équipés et à prix modérés, pour la mobilisation des capitaux nécessaires, pour le soutien à la création d'entreprises, à l'innovation, à la gestion, à l'exportation. Pour la formation des ressources humaines enfin, avec les centres spécialisés du Forem, avec Technifutur, portée à bout de bras par les organisations patronales et syndicales - un modèle, ma foi, bien liégeois.

Soyons de bon compte. La plupart des outils énumérés sont voulus, soutenus et financés par la Région wallonne, dans une articulation harmonieuse, à préserver, entre sa vision politique large, et une mise en œuvre adaptée aux particularités locales. Et le Plan Marshall, il faut en convenir, aura donné au processus un formidable coup d'accélérateur.

Dès lors, c'est avec une citation du Ministre de l'Economie Jean-Claude Marcourt que je conclus : « Nous sommes passés », disait-il dans une interview récente du 3 février, « d'une Wallonie nostalgique à une Wallonie en projet ».

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

Notre Province se retrouve entièrement dans ce propos. Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci M. le Député provincial. J'invite à présent Mme Murielle MAUER, Conseillère provinciale représentant le groupe ECOLO à rejoindre la tribune pour intervenir sur la thématique. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

Mme MAUER, Conseillère provinciale (à la tribune). - Merci Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Je commencerais d'abord par remercier le Député Mestrez pour le regard positif posé sur l'économie en province de Liège. Ecolo partage en grande partie cet optimisme.

Comme le démontre ce petit film, Liège peut déjà compter sur le dynamisme de réels fleurons en matière de technologie, d'industrie, de logistique et dans bien d'autres secteurs d'activités de plus en plus diversifiés. La reconversion de l'économie en province de Liège est maintenant bien réelle.

De surcroît, de plus en plus d'entreprises s'inscrivent maintenant dans une démarche de développement durable, plus respectueuse de l'environnement. La SPI+ elle-même intègre partiellement cette norme dans l'aménagement de ses parcs industriels.

Pour Ecolo, l'ajout du « Point vert » au plan Marshall, c'est l'amorce d'une transition. Il est indispensable de repenser notre économie, notre mode de production et de consommation dans son ensemble. Le concept d'éco-zoning, où une entreprise utilise les rejets d'une autre comme constituants pour fabriquer ses propres produits, est une piste d'avenir et démontre que d'autres modes de production sont possibles. En ce sens, l'exemple de Prayon et de sa recherche de synergies avec d'autres entreprises a particulièrement retenu notre attention.

Il faut cesser de cautionner un modèle de société où la rétribution du capital passe avant l'intérêt et le bien-être des citoyens, leur environnement, leur santé et où l'intérêt d'une entreprise est de rechercher à tout prix une production à bas coût.

Nous ne pouvons accepter que la collectivité soit obligée de passer à la caisse pour réparer les dommages liés à ce type de choix.

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

Ainsi, lors d'implantation de sites industriels, il reste encore beaucoup à faire pour concilier les zones dites d'industrie et les zones d'habitat proches en tenant compte de toutes les dimensions écologiques.

Le développement du Trilogiport, qu'Ecolo soutient parce qu'il valorise la voie d'eau comme mode de transport alternatif moins polluant, ne prévoyait pas d'accès par les transports en commun. Le lien entre le Trilogiport et le chemin de fer n'était étrangement pas privilégié, or ce lien était à lui seul susceptible d'attirer des entreprises non dépendantes du transport routier. Les études d'incidence sur l'habitat proche restaient muettes sur certaines nuisances dont les nuisances possibles des micro-particules.

Malgré l'optimisme ambiant, il ne faudrait pourtant pas perdre de vue la crise qui a secoué l'Europe. Malgré une diminution du taux de chômage sur les quelques derniers mois, le marché de l'emploi wallon reste fragile et le taux de chômage en Wallonie bien au-dessus de la moyenne européenne. Le taux de chômage élevé chez les jeunes est particulièrement préoccupant.

La Province de Liège a mis en œuvre des outils pour encourager les jeunes à se former aux métiers techniques. Cependant, on entend encore trop souvent des messages en provenance des entreprises qui peinent à trouver chez nous les profils adéquats. La Province de Liège doit intensifier son offre de formation en concertation avec les entreprises de son territoire. Nous devons investir massivement dans la formation aux métiers du secteur de l'économie verte.

Je terminerai en soulignant les liens trop souvent ignorés entre d'une part l'économie d'une région et, d'autre part sa richesse et son dynamisme tant culturel que touristique. Les liens étroits, internes ou externes, qui peuvent émerger au travers de ces divers éléments de notre région sont de nature à apporter des ouvertures positives à notre économie locale. L'écologie, c'est l'avenir de l'économie.

Au nom du groupe ECOLO, je vous remercie de votre attention.

Mme LA PRESIDENTE. - Je vous remercie Madame la Conseillère provinciale. J'invite à présent Mme Andrée BUDINGER, Conseillère provinciale pour le groupe PS. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

Mme BUDINGER, Conseillère provinciale (à la tribune).- Merci Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, Chers Collègues, chers téléspectateurs.

Si certains avaient encore quelques doutes quant à la place active que peuvent avoir les pouvoirs publics dans l'économie et plus spécifiquement dans l'économie de marché, la présentation de la Société SPI+, anciennement Société Provinciale d'Industrialisation, comme on l'appelait il y a aujourd'hui même 50 ans, confirme le rôle essentiel de la Province de Liège dans le monde économique de notre région.

Qu'on le veuille ou non, tous nous sommes tributaires du système économique, tout simplement parce que en tant qu'être humain nous avons des besoins et que nous cherchons à les satisfaire, donc à échanger, acheter ou vendre.

Que ces besoins soient vitaux, comme se nourrir, se vêtir ou se loger ou qu'ils soient secondaires, voire tertiaires comme le besoin de se soigner, de se déplacer, de communiquer ou encore de se distraire, de ce constat ressort une évidence : toute forme d'organisation dans laquelle l'offre et la demande de biens et de services résultent des décisions des acteurs économiques que nous sommes en tant que ménages, entreprises et administrations, s'appelle économie de marché.

Cette forme d'organisation, la plus répandue dans le monde, s'accompagne cependant d'une nuance importante, à savoir une présence plus ou moins marquée de l'Etat selon les pays. Et donc, plus l'intervention des pouvoirs publics dans la vie économique est forte, moins l'économie pourra être qualifiée de libérale.

Pour notre groupe socialiste cette nuance est fondamentale et nous insistons particulièrement sur ce choix éminemment politique, car il constitue un rempart pour éviter la porte ouverte aux spéculations de toute nature.

Pour notre Province de Liège, cela se traduit par une présence, parfois prépondérante, comme dans la société TECTEO ou la SPI+, dans le capital de 12 Intercommunales, pour un montant total souscrit de 208.000.000 €, dans des domaines aussi sensibles pour le citoyen et la population que sont la gestion de l'eau, des déchets, des soins de santé, du financement de grands investissements, des énergies et des télécom, etc., ce qui garantit au citoyen une présence active et contributive du pouvoir public.

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

Cependant, soucieuse également du soutien qu'elle peut apporter au secteur associatif, notre Province est également présente dans plus d'une quinzaine d'ASBL qui travaillent dans divers domaines : comme le social, la culture, l'enseignement, la jeunesse, le sport etc...

Mesdames, Messieurs, je rappelle également que la Province de Liège, avec ses 22 compétences, est l'employeur direct de 6.400 agents. Et de manière indirecte, avec ses participations financières dans le capital social des intercommunales et des associations dont je viens de parler, elles génèrent également par ce soutien 7.000 à 8.000 emplois. C'est vraiment une présence active et l'on peut dire que manifestement, la Province de Liège est assurément un des plus gros employeurs de la région et donc, on vient de parler du chômage, elle fait tout ce qu'elle doit pour être un maillon fort de l'économie locale participant ainsi, activement à la lutte contre le chômage.

De plus, en proposant aux pouvoirs locaux, intercommunales, CPAS, associations diverses ou autres personnes morales de droit public, des services tels que entre autres l'organisation de marchés conjoints ; l'assistance technique dans la réalisation de projets d'infrastructure ; l'organisation de grands événements également sportifs ou culturels, la Province s'inscrit résolument dans une démarche économique positive.

Par ses actions, elle veut stimuler auprès des citoyens l'esprit d'entreprise nécessaire pour répondre aux nouveaux enjeux de notre société du 21^e siècle.

En souhaitant encore, évidemment, à la SPI+ un très heureux anniversaire mais aussi, et surtout, pour nos citoyens de très importants et nombreux dossiers à gérer dans notre région. Je vous remercie de votre bonne attention.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Madame la Conseillère provinciale. J'invite à présent M. Jean-Paul BASTIN pour le groupe CDH-CSP. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. BASTIN, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Monsieur le Gouverneur, Mesdames, Messieurs, Chers téléspectateurs, Chers Collègues, Chers spectateurs.

Comme vous avez pu le voir dans le reportage, la Province de Liège est une terre porteuse de sociétés dynamiques et à la pointe de la technologie.

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

Ce reportage, fort bien fait d'ailleurs, est et sera un excellent outil de présentation pour tous nos ambassadeurs quand ils se déplacent.

De son côté, la Province se fait forte de nouer un partenariat entre les pouvoirs publics et le monde des entreprises pour le développement et l'équipement des voies de transport, quelles soient fluviales, routières, aéroportuaires, ou ferroviaires.

La Province en tant qu'Institution ne gère pas directement la compétence économique mais elle le fait en partenariat avec la Région wallonne. En province de Liège, c'est la SPI+, véritable bras armé en matière économique qui gère cette compétence, notamment son activité la plus connue, l'équipement de zoning d'activités économiques.

Cette année, la SPI fête ses 50 ans, l'âge de la pleine maturité. A cette occasion, au sein du groupe CDH, nous plaçons pour un renforcement de la SPI+, nous insistons pour qu'elle puisse devenir l'acteur, avec un « A » majuscule de réflexion, d'action et de coordination de la politique économique en province de Liège, dépassant les clivages politiques et/ou géographiques.

Les relations SPI+, GRE, acronyme de Groupement de Redéveloppement Economique liégeois, SPI+ conférence des Bourgmestres, Forum des forces vives verviétoises, ... doivent être précisées. Il est leadership de la SPI+ clairement établi.

Les rôles et missions de chacun doivent être spécifiés pour pouvoir, ensemble, tirer économiquement la Province vers le haut mais aussi définir une vision globale partagée du développement économique en adéquation de l'aménagement du territoire et le renforcement des pôles urbains.

Les relations entre la SPI+ et la ... l'organisme public chargé de la dépollution des sols sont aussi extrêmement importantes dans une province au passé industriel glorieux mais avec des vestiges parfois lourds visuellement ou en terme de pollution de sol.

L'économie et la qualité de vie doivent continuer à rimer. Les riverains des futures zones économiques doivent être informés, réconfortés par la prise en compte effective de leur cadre de vie. A titre d'exemple, dans le cadre du développement de l'aéroport de Bierset, de nombreuses maisons ont été expropriées. Nous devons nous employer à faire disparaître au plus vite ces stigmates et préserver ces coins de verdure.

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

On ne peut d'un côté urbaniser les campagnes pour de nouvelles zones d'activités sans nettoyer et réhabiliter à un rythme au moins équivalent les chancres industriels. Dans ces conditions, nous pourrions relever le défi d'une activité économique par et pour ses habitants.

N'oublions pas que notre province est aussi une terre de tourisme, de nature préservée et recherchée, d'agriculture, qui sont autant de vecteurs d'emplois mais aussi d'attractivités et de qualité de vie pour nos visiteurs et nos concitoyens.

En province de Liège, le défi de la lutte contre le chômage reste un défi permanent. Début 2011, notre province recense toujours plus de 84.000 chômeurs indemnisés. Dans un système financier qui incite structurellement à la réduction du nombre d'emplois, les pouvoirs publics doivent œuvrer pour restaurer la primauté de l'économie sur la finance. Nous ne pouvons oublier les dégâts causés par la spéculation, comme hier dans la filière lait ou aujourd'hui dans cette du porc.

Dans le terme Province de Liège, il y a « Liège » mais il y a aussi « Province ». Le reportage a fait la part belle à des entreprises dont le siège social se trouve à Liège ou dans les environs immédiats. Je ne voudrais terminer cette intervention sans attirer l'attention sur l'importance de la variété du tissu économique liégeois au sens provincial géographique du terme.

Ces entreprises qui sont actives notamment dans l'exploitation ou la transformation du bois ou de la pierre, dans la construction générale, dans le secteur agroalimentaire, mais aussi les entreprises sociales et tous les indépendants qui ont commencé par créer leur propre emploi. Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. J'appelle maintenant M. Fabian CULOT qui représente le groupe MR. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. CULOT, Conseiller provincial (à la tribune).- Je vous remercie. Mesdames, Messieurs, Chers Collègues.

Parmi les activités qui font la richesse et le développement de notre région, permettez-moi de concentrer mon attention sur celle avec laquelle j'ai en quelque sorte grandi, tant par le biais des entreprises dans lesquelles travaillaient mes parents qu'au travers des marques laissées par son passage dans de multiples endroits de la ville dans laquelle j'ai grandi, Seraing.

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

La sidérurgie a écrit les plus belles pages de notre histoire économique, mais elle est également à la base de nombreuses heures sombres.

La relative amélioration connue ces dernières années en ferait presque oublier le coup de tonnerre de 2003, à savoir l'annonce de la fermeture de la phase à chaud à Liège.

Ce véritable séisme économique avait été suivi d'une large prise de conscience quant à la gravité de la situation, et plusieurs rapports avaient alors été commandés. Je pense notamment au rapport « Liège 2020 » piloté par la SPI+, ou encore à celui co-rédigé par notre Gouverneur Michel Foret, alors Ministre wallon, et Guy Mathot, Bourgmestre de Seraing.

Si depuis 2003, beaucoup de chemin a déjà été accompli, force est également de constater que la situation économique a quant à elle évolué.

En avril 2007 en effet, le groupe Arcelor Mittal est revenu sur sa décision de 2003, et a décidé de maintenir une activité sidérurgique à chaud à Liège. Dans la foulée, le haut-fourneau 6 de Seraing, arrêté en 2005, a été redémarré début 2008, pour être à nouveau mis à l'arrêt neuf mois plus tard et jusqu'à ce jour, suite nous dit-on à une diminution de la demande mondiale en acier.

Alors, si en 2007 la décision visant à conserver une sidérurgie à chaud a été accueillie avec soulagement, si l'on peut en effet croire que le maintien d'une activité sidérurgique intégrée à Liège est de nature à protéger le secteur dans son ensemble, les ouvertures et fermetures à répétition des lignes à chaud comme à froid, ainsi que l'éloignement sans cesse plus grand des centres de décisions avec notre territoire, doivent également nous convaincre, aujourd'hui plus que jamais, que l'avenir de la sidérurgie à Liège reste extrêmement incertain.

Or, la présence sur un territoire d'une activité industrielle aussi lourde que l'activité sidérurgique n'est pas sans conséquence. Le nombre de mètres carrés de terrains industriels nécessaires est tel qu'il est sans comparaison avec une quelconque autre activité, les pollutions générées sont quant à elles multiples, et l'impact sur le paysage est loin d'être anecdotique.

Alors s'il est bien évident que nous devons nous battre pour que Liège conserve une importante activité sidérurgique sur son territoire, nous devons également veiller à ce que cette activité

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

n'entrave pas les axes de redéploiement définis à une époque où l'on pensait que la sidérurgie n'allait plus appartenir qu'à notre histoire.

Or le risque est bien là. On ne réussira pas à construire du beau, du neuf, du moderne, on ne réussira pas à tourner la page d'une histoire industrielle extrêmement marquante pour nos régions et ses terres si nous ne parvenons pas à définir un nouvel aménagement de notre territoire.

Notre Province est suffisamment vaste pour garantir un équilibre durable entre les activités industrielles d'une part, et les fonctions d'habitat et de petits commerces d'autre part. L'enjeu des prochaines années, c'est donc celui de la redéfinition des fonctions et des affectations de nos territoires.

Dans ce cadre, je me réjouis que le développement territorial figure parmi les nouvelles compétences que la Province de Liège a décidé de développer dans les prochaines années. Je me réjouis également de lire dans le nouveau plan stratégique de la SPI+ la volonté de réaliser des études d'aménagement du territoire dépassant son cadre traditionnel des parcs d'activités économiques, ainsi que sa volonté, toujours de la SPI+, de s'inscrire comme opérateur public majeur, je cite : « pour la mise en œuvre de projets d'infrastructures complexes, de grande envergure ou structurant pour la Province de Liège ».

Derrière ces termes un brin complexes voire même un peu codés, le Groupe MR voit surtout la perspective d'un challenge majeur pour notre région.

Ce challenge, c'est permettre un aménagement plus réfléchi du territoire. C'est rendre plus de qualité de vie à des quartiers qui ont énormément souffert d'une activité industrielle trop lourde et trop proche des habitations. C'est démontrer que l'on peut être fier de son passé et de son patrimoine, autrement qu'en cultivant le culte des friches industrielles, ou des haut-fourneaux plus en sommeil qu'en activité.

C'est aussi organiser notre territoire de manière à créer une mobilité moderne entre nos villes et communes, et donner par exemple un moteur au projet du tram qui en a tant besoin. C'est aussi démontrer que l'on a enfin pris conscience qu'aujourd'hui, un investisseur belge ou étranger s'intéresse nécessairement à l'intelligence de l'aménagement d'un territoire, ou encore à la qualité de la vie ou celle encore des infrastructures publiques lorsqu'il souhaite investir dans une région.

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

C'est pour que tout cela que le Groupe MR suggère au Collège provincial trois actions concrètes : premièrement, procéder à une réactualisation, en partenariat avec la SPI+ et les entreprises concernées, des perspectives d'évolution de l'activité sidérurgique en région liégeoise, des conséquences de ces activités sur les projets d'investissements publics ou privés programmés, ainsi que la faisabilité de projets visant à regrouper ces activités sur des sites propres plus éloignés des villes et des quartiers d'habitations.

Deuxièmement, c'est de procéder à une réactualisation, de nouveau en partenariat avec la SPI+ mais aussi avec les services concernés du Gouvernement wallon, du schéma de développement de l'espace régional, ou de tout autre instrument de planification permettant de retrouver une vue d'ensemble de l'aménagement du territoire à l'échelle provinciale.

Et enfin, c'est déterminer le plus rapidement possible le plan d'action provincial de soutien à la mise en œuvre d'un transport collectif structurant, autrement dénommé le tram.

Je vous remercie pour votre attention.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci Monsieur le Conseiller provincial et merci à tous les 4 pour vos interventions.

Je voudrais à présent inviter à la tribune Monsieur Thomas FROEHLICHER qui nous fait l'immense plaisir et honneur de participer à cette séance thématique consacrée à l'économie. Monsieur FROEHLICHER est Directeur général HEC, Ecole de Gestion de l'ULg.

Vous êtes à la tribune Monsieur le Directeur général et vous avez la parole.

M. FROEHLICHER, Consultant (à la tribune). - Madame la Présidente. Monsieur le Gouverneur, Mesdames et Messieurs.

C'est un immense honneur pour moi de pouvoir intervenir devant vous. Le fil rouge de cette intervention sera d'évoquer l'avenir socioéconomique de la Province de Liège en analogie à la seule discipline qui me permet, cet après-midi, pendant quelques minutes d'apparaître devant vous comme un expert, un titre que je n'ai pas la chance d'avoir régulièrement par ailleurs, à savoir une capacité à enseigner la stratégie d'entreprise.

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

Par ailleurs, à la moitié d'un premier mandat de Doyen à l'Université de Liège, je n'ai que deux années de vécu en province de Liège, en Wallonie et en Belgique. Je garde encore un regard d'outsider même si ce trait tend à diminuer avec le temps.

En stratégie, des dimensions clefs apparaissent et je vais essayer d'organiser mon propos autour d'elles.

La comparaison entre une grande entreprise diversifiée et un espace régional semble possible à partir du moment où elle repose sur l'idée que chaque organisation est unique, différente et comporte des parties prenantes multiples et variées dont finalement, l'objectif principal est de savoir aligner leurs intérêts communs et donc, de faire apparaître une vision partagée de cet avenir.

La stratégie peut donc se définir comme une direction générale, une vision, l'étendue également des activités de cette organisation sur le long terme, ce qui va permettre de créer ce que l'on appelle d'habitude en stratégie un avantage concurrentiel dans un environnement fondamentalement en mouvement, en changement et à travers des configurations de ressources et de compétences diversifiées pour justement, atteindre cet intérêt commun à ces multiples parties prenantes.

Dans les dimensions clés que je souhaiterais souligner, la première dimension est peut être la dimension fondamentale, c'est d'étudier finalement cette organisation, cet espace régional cet après-midi, comme un portefeuille diversifié de domaines d'activités dit stratégiques et dont il faut s'assurer finalement de trois dimensions capitales.

La première dimension c'est de savoir si ce portefeuille d'activités est bien défini et à cet égard, une des difficultés principales est finalement de tracer et de définir ce que sont ces domaines d'activités.

La tertiarisation de l'industrie par exemple, rend souvent très difficile l'analyse des données statistiques puisque aujourd'hui, on le sait dans l'industrie, le domaine des services apparaît de plus en plus prépondérant.

Quelle est la place que nous proposons de définir à l'économie sociale, dans le champ du développement d'une région, les industries culturelles et créatives, difficiles à définir et pourtant extrêmement importantes à travers le cinéma, le théâtre, la musique, le design, l'architecture, sont des domaines très

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

présents et qui vont prendre de plus en plus d'importance.

L'enseignement Supérieur, on l'a beaucoup cité depuis tout à l'heure mais la formation continuée, un domaine d'activité où une ressource nécessaire à l'ensemble des autres domaines d'activités, ce type d'interrogation n'appelle pas de réponse immédiate et toute faite.

Enfin, la prise en compte du caractère structurant du pôle de compétitivité du plan Marchal Wallon, de Point Vert et de l'ensemble des clusters existants pèse évidemment également très fortement sur la définition de ces domaines.

La deuxième dimension qui me paraît extrêmement importante à souligner dans cette analogie c'est l'équilibre qu'on cherchera à atteindre à travers l'existence et la coexistence de l'ensemble des ces domaines dans le développement socioéconomique de la région.

Des domaines sont attendus pour créer une richesse actuelle, immédiate, d'autres domaines doivent être développés pour permettre d'envisager un avenir serein. Et c'est finalement l'équilibre de ces deux types de domaines qui en général est recherché en stratégie.

On peut mettre ici en parallèle les domaines d'activités bien assis de la région, l'acier, la logistique, on les a cités, avec ceux qui émergent : la biotechnologie, les nouveaux médias, la « green économie » et tous les secteurs liés venant de l'environnement.

En stratégie en général, on considère que les domaines actuels disparaîtront pour laisser la place à des domaines émergents. Ici, je tiens à souligner une différence qui me paraît fondamentale dans un espace régional et on le voit bien avec l'acier, les domaines actuels peuvent très bien se réinventer et rester durablement des domaines porteurs de dynamiques à travers les grandes entreprises, on a mentionné Arcelor Mittal mais aussi à travers le développement de moyennes entreprises qui peuvent se réinventer, inventer de nouveaux business modèles et assurer ainsi un développement économique important.

Le dernier critère que je souhaiterais amener dans cette idée de portefeuille d'activités c'est l'aspect synergique. Ce qui fait finalement la qualité et la cohérence d'une stratégie à l'échelon d'une entreprise mais aussi, me semble-t-il à l'échelon d'une région, c'est finalement que l'ensemble des domaines puisse

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

croiser, soit le plus synergique possible. A l'échelle d'une région, il semble vital aujourd'hui d'organiser des rencontres souvent improbables entre les acteurs et l'exemple mentionner tout à l'heure de Bio Cau..., qui est la rencontre de l'acier avec la biologie, quand Mecatech rencontre Biowin ou un autre exemple du même type qui est la rencontre de la biologie et de la logistique sont là pour attester de l'importance de ce type de croisements.

Le 6^{ème} pôle de compétitivité nécessitera probablement encore plus de croisements de compétences. L'exemple de TECTEO souligne un autre aspect de cette importance qu'il faut donner aux synergies, la notion de convergence.

La notion de convergence, on en a beaucoup parlé autour du numérique et elle reste largement à accomplir, on en parlera de plus en plus autour des technologies environnementales et je pense qu'il y a une nouvelle loi qui va paraître, par exemple autour des batteries électriques dont il faudra savoir diminuer le poids et augmenter l'autonomie et augmenter également la rapidité de chargement.

A l'échelle d'une région, ce portefeuille de domaines d'activités apparaît in fine comme un véritable écosystème dont il faut s'assurer qu'il reste ouvert sur le monde.

Trois autres dimensions qui vont accompagner cette logique de portefeuilles. D'abord la notion de ressources. On en parlait dans la définition. Les ressources stratégiques sont nombreuses et j'aimerais en mentionner deux qui me paraissent particulièrement importantes à l'échelle d'une région.

La première ce sont, ce qu'on appelle aujourd'hui, les ressources immatérielles. La réputation d'une région, son organisation, sa capacité à créer du consensus aux différents points de la Province et au-delà des clivages politiques, une gouvernance partagée, invisible mais efficace est un élément déterminant.

Une deuxième ressource qui me paraît cruciale et on l'a déjà évoqué également cet après-midi, ce sont les ressources humaines. L'idée de qualification et son adéquation à ces domaines d'activités est évidemment un trait majeur. J'aimerais également mentionner l'importance croissante de l'évocation des talents. Talents dont il serait illusoire de penser les capter et les enfermer d'une certaine manière dans la région mais par contre, ces talents qui circulent sont des talents dont on peut s'assurer une présence dans la région, un retour, on en a parlé tout à

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

l'heure avec le cas d'EVS et donc organiser la Province pour qu'elle soit une étape dans la circulation incessante de ces talents de toutes natures qui irriguent notre planète aujourd'hui.

Deuxième dimension qui accompagne cette notion de domaines d'activités, c'est le temps long de la stratégie. En stratégie d'entreprises, on parle beaucoup de créer un avantage concurrentiel durable. Je pense qu'aujourd'hui, il est temps effectivement de réfléchir à la réconciliation de cette idée d'avantage concurrentiel durable avec une idée davantage tournée vers l'idée de « sustainability », je dis le mot en anglais parce qu'il est difficile traduire, c'est-à-dire une triple acception de ce mot à travers de l'idée de développement durable évidemment, à travers l'idée de l'importance des enjeux environnementaux mais aussi l'idée de nouvelle solidarité tantôt au plan international qu'au niveau des différentes formes de citoyenneté et des nouvelles citoyennetés qui apparaissent et je crois que le temps long permet justement de retrouver cet équilibre.

Enfin, une troisième dimension clé et qui intéresse notamment tous ceux qui manage et qui essaient d'accompagner ce changement, c'est la pratique stratégique. La stratégie ça peut être beaucoup de discours, il faut évidemment s'assurer de son implémentation et à cet égard, l'action publique évidemment, joue un rôle majeur.

Et ce sera mon dernier développement avant de conclure : l'action publique. Je pense qu'on peut probablement souligner son importance à quatre niveaux, d'abord le territoire comme lieu d'expérimentation, les entreprises et centres de recherche ont besoin de trouver dans cette logique d'innovation qui est la nôtre aujourd'hui, des terrains propices pour des expérimentations qui vont permettre de développer par avant sur d'autres territoires des possibilités nouvelles, offertes par des technologies ou des idées nouvelles qui vont apparaître ici et là à travers la province.

Deuxième dimension de l'action publique, qui paraît absolument essentielle. C'est l'idée de nodalité, le pouvoir public est aujourd'hui probablement le meilleur traducteur, le meilleur passeur d'un monde industriel à l'autre, ou d'un monde d'organisations à une autre. Une capacité à relier les différences et les complémentarités, à les mettre à jour et à les faire se rencontrer.

Troisième mode d'action publique, probablement à privilégier, c'est la mise à l'épreuve collective du système territorial à

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

travers des évaluations externes, à travers des « ranking », à travers une mise en compétition des visites, des invitations et à cet égard, il me semble qu'un territoire entrepreneurial, c'est aussi un territoire qui rentre dans une démarche comme celle de la candidature de Liège à l'exposition internationale de 2017, c'est une manière de se rassembler pour mettre à l'épreuve ce qui fait la richesse et la force du territoire aujourd'hui.

Et je terminerai avec l'idée d'image, je crois qu'une province est aussi un endroit où l'on peut renforcer l'image institutionnelle et prendre en considération le côté très subjectif et les différentes perceptions qui font cette image en tant que nouvel arrivant, je suis encore frappé par les opportunités considérables qui existent quand on compare la valeur intrinsèque de ce qui fait aujourd'hui la réalité de cette région et la perception qu'on peut en avoir de l'extérieur. Il y a me semble-t-il un contraste étonnant dans ce que par exemple, la capitale Bruxelles, perçoit de Liège et ce que le reste du monde, quand on voyage, perçoit de la même région. On a parfois le sentiment que sur Bruxelles, on est face à une page qui reste finalement relativement grise et on se demande comment transformer cette image alors que lorsqu'on s'éloigne un tout petit peu plus de l'espace provincial, on a beaucoup plus à faire à une page blanche, une notoriété tout à fait importante de ce qu'est Liège mais une difficulté parfois à dire réellement ce qui caractérise l'avenir de la région. Une page blanche, avec une belle histoire à raconter, ça se remplit très très rapidement et ça paraît donc quelque chose de très positif à souligner.

Pour conclure et pour ne pas être trop long, je crois que dans un monde multipolaire fondamentalement ouvert comme le nôtre, une phrase est peut-être susceptible de rassembler et de mettre tous les participants d'accord, c'est une phrase que je me permets d'emprunter à Tallayrand qui disait, il y a quelques siècles : « Je m'estime peu quand je m'examine et beaucoup quand je me compare ». Voilà une manière de suggérer que ce soit dans l'ouverture au grand monde que la Province de Liège prenne aujourd'hui confiance dans ce qui fait aujourd'hui, me semble-t-il, et encore une fois comme arrivant récent dans cette région, une force et une terre de richesses extraordinaires.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci M. le Directeur général pour vos brillants éclaircissements.

Place à présent, à une seconde série d'interventions des

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

membres de notre Assemblée.

Je cède la parole à M. Jean-Marie BECKERS, Conseiller provincial pour le groupe ECOLO. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. Jean-Marie BECKERS, Conseiller provincial (à la tribune). - Merci Mme la Présidente. Mesdames et Messieurs, chers collègues,

M. Froehlicher a mentionné la dimension durable et soutenable du développement économique. J'aimerais, au nom du groupe Ecolo, insister sur ce point : nous restons persuadés que l'écologie est l'avenir de l'économie, pour autant que nous assimilions pleinement ce concept de développement dans nos actes et pas seulement dans nos discours.

Nous pouvons identifier deux enjeux environnementaux importants pour nos entreprises. Tout d'abord les changements climatiques et ensuite l'interface santé/environnement. Ceux-ci influenceront la croissance de manière différente en fonction de chaque entreprise. Ces exigences devront pousser nos décideurs à tenir compte de l'environnement, à améliorer l'innovation, à prendre en considération leurs conséquences sur l'emploi, sur l'actionnariat, à s'adapter rapidement... Ce n'est évidemment pas simple, surtout dans notre environnement économique dominé par les PME qui sont souvent le nez dans le guidon et ne peuvent pas réfléchir à tous ces aspects. Puisque le développement durable va devenir un facteur de différenciation concurrentielle, il est important de soutenir nos PME dans ces démarches.

Ne sous-estimons pas les enjeux eco-technologiques. Le marché des technologies environnementales était estimé à 200 milliards d'euros dans les années '90, il devrait connaître une croissance de 50% dans les 10 prochaines années. Une étude de la Commission énergie européenne estime qu'une augmentation de l'efficacité énergétique de 1% par an pendant 10 ans permettrait de créer 2 millions d'emplois par an en Europe... Il existe un consensus large sur le champ très important d'innovations technologiques liées à l'environnement telles que, à court termes: les voitures propres, le recyclage des produits et des déchets, le traitement de l'eau, les procédés industriels propres... Et, à plus long terme, les nouvelles technologies de l'énergie.

Les pouvoirs publics ont à cet égard un rôle important à jouer. Malheureusement, l'innovation environnementale, sociale et éthique n'est pas assez prise en compte lors de la passation des marchés publics. La Province de Liège pourrait faire mieux elle

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

aussi, dans les clauses de son achat groupé d'énergie pour les communes, par exemple.

Je terminerai par les enjeux sociaux majeurs, tels les délocalisations et l'interaction avec la société civile. Les gestes dits écologiques demandent un changement de comportement, en adaptant sa mobilité, en privilégiant la réparation à l'achat ou encore l'utilisation partagée de biens et de services et favorisent autant de pistes non délocalisables qui répondent à ces enjeux sociaux. Le tissu économique peut avantageusement en tirer parti.

Même si notre économie se dématérialise de plus en plus, notre croissance persiste à être synonyme de destruction de ressources naturelles. Nous devons au plus vite intégrer d'autres paramètres que la production de valeur ajoutée dans les politiques économiques, changer radicalement nos comportements et celui de notre économie afin de converger vers une meilleure qualité de vie et de travail pour tous, dans le respect des générations futures. Serons-nous capables de faire de la province de Liège une éco-province ?

Mesdames et Messieurs, chers collègues, l'écologie est l'avenir de notre économie et beaucoup d'industriels partagent d'ores et déjà cette certitude avec le groupe ECOLO. Je vous remercie pour votre écoute attentive.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci M. le Conseiller provincial. J'invite à présent M. Jean-Marc BRABANTS, pour le groupe PS. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. BRABANTS, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Mme la Présidente. Mesdames, Messieurs,

Afin de garantir une Province qui force l'avenir; les engagements de redéploiement, de solidarité, et d'ouverture sont mis en œuvre pour le bien-être de tous, et ce, depuis le début de la législature.

La volonté des autorités est de positionner notre Province comme un acteur essentiel de l'avenir de son territoire, aux côtés de sa population et des pouvoirs actifs.

Une volonté de coopération, de partenariat, avec les communes, les régions et les communautés, en tenant compte des

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

potentialités économiques et des capacités de reconversion importantes de notre Province.

Cette volonté amène les autorités provinciales à soutenir, à concrétiser des actions dynamiques avec la mise en place d'infrastructures adaptées, de qualité; de proposer des passerelles, des transversalités au-delà des clivages pour assurer un développement cohérent et durable; en respectant et renforçant les ressources humaines.

Pour ce faire, c'est au travers, entre autres, de son levier, de son bras économique qu'est la SPI +, que la Province entend soutenir le redéploiement économique et développer chacun des bassins de vie en bonne intelligence et dans le respect de tous.

Pour nous, l'intelligence stratégique et territoriale sont, la capacité de développer des projets de toutes tailles, des activités porteuses d'avenir, en associant les différents acteurs, et en apportant les savoirs; une logique de partenariat pour maintenir et améliorer tous nos acquis et nos valeurs.

C'est guidées par les multiples atouts dans les compétences distinctes et définies que possède notre Province, des atouts liés aux savoirs et aux savoir-faire, dans les axes prioritaires que sont : l'enseignement, la formation, la culture, le sport et le tourisme, la prévention de la santé, l'action sociale, le développement territorial et la supracommunalité.

Tant en interne qu'en externe, toujours en étroite coopération, en augmentant les transversalités, en décloisonnant les matières, la Province poursuit des objectifs réalisables, concrets, avec des exigences de délais raisonnables, en utilisant nos savoir-faire, nos ressources humaines qui représentent par leur expérience et leur formation de haute qualité, un réservoir de compétences et de connaissances.

Renforcer, étendre les réseaux; créer un rayonnement économique durable pour notre Province, et ses bassins de vie; créer une attractivité et une réputation internationale de savoir et de savoir-faire.

Pour nous, le redéploiement économique c'est aussi l'amélioration de l'image de notre Province au travers de projets de qualité.

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

Ces projets réalisés en étroite collaboration avec les différents opérateurs publics ou privés dont la finalité est aussi le maintien et la création d'emplois.

Donner une image de marque de notre Province au travers d'événements et d'initiatives tout en respectant les équilibres financiers de notre institution.

Pour nous, notre Province agit en catalyseur, elle doit développer et stimuler l'esprit constructif, j'ai ajouté aussi l'esprit entrepreneurial et innovant tout en maintenant la stabilité et le bien-être de tous et de chacun.

Elle positionne les synergies, renforce et accroît les complémentarités, qui conduisent à une convergence des domaines d'activités stratégiques.

Concrètement, pour nous; assurer une Province de savoir, c'est, d'une part, répondre aux besoins immédiats, et d'autres part, relever les défis, et porter des actions en partenariat dans le futur, par la mise en place de moyens et d'outils nécessaires pour l'ensemble des citoyens, des associations, des intercommunales et des entreprises.

Pour nous socialistes, il faut que chacun soit prêt à s'engager solidairement, à participer à cet élan qui se multipliera par la force de chacun.

Une force déterminante, une force agissante pour une Province économiquement attractive, équilibrée et durable, mais pour le bien-être de tous.

Je vous remercie de votre attention.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci M. le Conseiller provincial. J'invite à présent M. Serge ERNST pour le groupe CDH-CSP. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. ERNST, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Madame la Présidente, chers Collègues, chères téléspectatrices et téléspectateurs.

Dans le dernier rapport technique du Conseil central de l'Economie, nous pouvons lire que l'éducation et la formation sont identifiées comme des leviers de développement économique en raison de leur impact positif sur la productivité et l'emploi.

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

Les premiers signaux de reprise économique se font sentir et nous pouvons espérer une sortie de crise prochainement avec une croissance du chiffre d'affaires des entreprises. Cependant, dans le même temps, nous constatons une pénurie persistante de main-d'œuvre qualifiée.

C'est pourquoi, nous nous permettons d'insister pour que la Province qui, sur proposition du Groupe des conseillers provinciaux cdH-CSP, s'est dotée d'un Technitruck - véhicule de promotion des métiers techniques en pénurie liés aux secteurs de l'industrie et de la construction - continue à développer tous les moyens dont elle dispose pour promouvoir ceux-ci.

La prochaine étape d'Euroskills, qui permet aux jeunes d'évaluer leurs compétences techniques avec d'autres étudiants européens, se tiendra à Spa-Francorchamps en 2012. Afin de donner encore plus de visibilité aux compétences et à l'intérêt des jeunes Liégeois pour les métiers manuels et techniques, les conseillers provinciaux cdH-CSP ont demandé à la Province d'encourager une participation plus importante de ces derniers à Euroskills dans le cadre d'actions menées en inter-réseaux d'enseignement.

Si, par la volonté de la Région, l'animation économique en tant que telle ne pouvait constituer un axe prioritaire de la Province, celle-ci revendique le rôle de pouvoir opérateur de la politique générale sur son territoire, fédérateur et/ou coordinateur des initiatives locales en la matière. La Province s'inscrit dans le rôle de soutien aux communes dans le cadre d'une politique supra-communale en totale concertation avec ces dernières. Ce rôle, la SPI+, opérateur économique de la Province, se doit de le renforcer.

A cet égard, je souhaite, au nom des conseillers provinciaux cdH-CSP, former le vœu que la réaffectation des casernes en Province de Liège se fera sans délai avec l'aide de la Province de Liège, et en particulier de la SPI+ qui, dans une première démarche proactive, se mettra à la disposition des communes afin d'aider celles-ci à prendre les bonnes décisions dans la réaffectation des dites casernes et des terrains y associés.

Vous me permettrez de citer l'exemple de la Caserne de Saive qui sera fermée le 31 décembre prochain et située dans l'entité de Blegny, ma commune, qui elle, touche les territoires de Liège Ville, de Beyne-Heusay et se trouve à proximité immédiate de Soumagne et Fléron. La SPI+, ensemblier, veillera par une approche positive de gestion d'aménagement du territoire, d'urbanisme, et

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

de mobilité, à prendre les bonnes décisions en collaboration avec les pouvoirs publics communaux, les habitants et les acteurs sociaux des communes concernées. Elle veillera à maintenir et à augmenter le nombre de services de proximité qui, à Blegny, emploient aujourd'hui plus de 300 personnes pour une aide à plus de 1200 familles.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE. - J'invite à présent le Conseiller provincial, M. Roger SOBRY, pour le groupe MR. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. SOBRY, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Mesdames, Messieurs, Chers Collègues.

Le film nous a montré de notre province, une image créatrice, ingénieuse, capable de porter une économie de pointe fondée sur la recherche, sur l'innovation et une volonté de leadership. Le physicien chercheur que j'ai été pendant 30 ans ne peut que s'en réjouir.

Fabian CULOT, mon Collègue du groupe MR, a pourtant nuancer en insistant sur la nécessité de la reconversion. L'évolution de Tecteo en cinq ans, au cours des cinq dernières années, démontre nos capacités de reconversion. Par son pôle VOO, l'ancienne intercommunale s'adresse à la quasi-totalité des habitants du Sud du pays avec un produit hautement concurrentiel dans un secteur alliant technologie et marketing à outrance.

Lors de la définition des axes prioritaires de notre institution provinciale, j'évoquais, à cette tribune la situation unique et exceptionnelle de notre province de Liège, aux confins de quatre frontières : hollandaise, allemande, luxembourgeoise et flamande. Dans cette région Euregio, il y a place pour une et une seule métropole urbaine. Cette place, la région liégeoise doit s'efforcer de l'occuper demain pour l'avenir de nos petits-enfants !

Un peu brutalement, la Silicon Valley n'est pas une métropole urbaine au contraire ou à l'opposé de San Francisco, sa voisine. Pour réussir une métropole urbaine, il faut en plus : des activités de services, des activités créatives et culturelles et des activités commerciales ; il faut deuxièmement une infrastructure complète qui attire le public : les visiteurs, les touristes, les étudiants, les sportifs, les clients...

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

Le film a évoqué les commerces via Point Chaud. Pourtant, je me sens frustré car je constate avec vous que la ceinture commerciale de Liège a vidé la ville d'une grande partie de ses commerces. Or il est bien connu que les commerces attirent le public et inversement. L'enjeu actuel est de ramener commerces et artisans de qualité en ville, au centre, aux abords du cœur historique et de la gare.

La réussite ne dépend pas seulement de la Ville de Liège même si le groupe MR unanime pense que celle-ci aurait été mieux inspirée en ne décidant pas une taxe sur les surfaces commerciales qui risque de produire l'effet contraire.

De même, les communes de l'interland liégeois doivent autolimiter leur autonomie à des projets en symbiose avec le projet de métropole liégeoise. Je cite simplement les cas posés par les centres commerciaux en projet à Soumagne et à Alleur.

La liberté d'implanter des complexes commerciaux ne s'arrête pas aux limites d'une commune mais engage l'avenir de la région. Le problème est similaire à celui de la planification de la mobilité du territoire ou de la mobilité.

Ce n'est pas une matière provinciale, certes ! Mais peut-on nier le droit de la Province d'assurer la médiation pour éviter que des décisions locales, prises maintenant, hypothèquent demain l'avenir de l'ensemble de notre métropole ? La Province, au sein des conférences des Bourgmestres, grâce à sa neutralité, peut, au nom de l'intérêt collectif, dégager les consensus qui permettront à tous les Bourgmestres de parler d'une même voix : celle qui veut forcer le devenir d'une métropole liégeoise forte à l'Est de la Belgique dans l'axe Lille - Bruxelles - Liège-Cologne et au sein de laquelle chaque commune, trouvera sa place, avec ses spécificités valorisées par la proximité de la métropole liégeoise.

Oui, la Province Liège a un avenir essentiel pour préparer le futur !

Mme LA PRESIDENTE. - Je vous remercie Monsieur le Conseiller provinciale. J'invite à présent M. le Député provincial MESTREZ à rejoindre la tribune pour réagir à tout ce que nous venons d'entendre et conclure cette séance thématique. Vous avez la parole Monsieur le Député provincial.

M. Julien MESTREZ, Député provincial (à la tribune). - Merci Mme la Présidente.

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

La tâche n'est pas simple. A juste titre, Madame MAUER apporte, à la vision optimiste que j'ai choisi de développer, un sérieux bémol : un taux de chômage qui, à 10 %, reste élevé et touche essentiellement les jeunes. Elle est rejointe par Monsieur ERNST, pour souligner la nécessité de renforcer les efforts en matière d'éducation et de formation.

J'ajouterai d'autres réserves : les freins générés par les procédures, les intérêts particuliers, les égoïsmes locaux, l'absence de consensus ou de courage politique, qui retardent l'aboutissement de projets reconnus d'intérêt général, dont les financements sont assurés, et qui sont créateurs d'emplois, et générateurs d'avantages concurrentiels pour nos entreprises.

Je pourrais évoquer aussi, malgré de récents efforts de rationalisation, le foisonnement des opérateurs publics et privés. Ils se parlent, fort heureusement, et collaborent. Mais on sent bien le manque d'un intégrateur, d'un leader.

Merci à Mme BUDINGER d'avoir détaillé le rôle de la Province et de la SPI+ comme acteurs économiques, et d'avoir resitué le rôle des pouvoirs publics dans l'économie. Ne faisons pas de jaloux : le projet audacieux de Tectéo, notre fille aînée, a également été développé par Monsieur SOBRY.

Rejoignant les préoccupations de M. BECKERS et de Mme MAUER, M. FROEHLICHER propose comme stratégie à long terme, la réconciliation de la performance économique et du développement durable.

A cet égard, j'ai évoqué, dès demain, Trilogiport ou le TGV fret. Mais dès aujourd'hui, la SPI+ achève le doublement, pour cause de saturation, du quai de transfert route - rail du parc logistique de Bierset.

Au Val Benoît, par exemple, elle ambitionne d'organiser le retour de l'activité économique en ville. Mixité de fonctions, qui se renforcent l'une l'autre, comme l'a souligné M. SOBRY, priorité à la mobilité douce, aux transports en commun, au retour en ville, tout en assurant la requalification d'espaces publics, sont les résultats attendus de cette politique.

Parallèlement, dans l'équipement de ses parcs d'activités, la SPI+ intègre aujourd'hui des notions de mobilité douce, de maillage écologique, d'aménagements paysagers, qui favorisent les relations avec les riverains.

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

Plus ! Elle vient de produire un solide dossier, à l'usage des investisseurs, pour les aider à concevoir et à construire leurs bâtiments de manière durable. Avec l'aide de la Région wallonne, elle débute, avec Tectéo, une recherche sur la consommation d'énergie dans des entreprises situées dans deux de ses parcs.

Elle a déposé à la Région wallonne, deux projets d'écozonings, elle construit à Francorchamps, un incubateur pour des spins offs actifs dans le domaine de la voiture verte.

Dans le même esprit, dois-je vous rappeler les efforts fournis par notre Province dans ses bâtiments anciens ou récents, pour isoler, réguler le chauffage, valoriser les eaux grises, produire de l'énergie, pour rationaliser son parc de bâtiments et réduire les déplacements, ou encore ses actions en matière de covoiturage.

Attention, cependant aux approches simplistes. Auriez-vous distingué Prayon comme une entreprise durable ? Pourtant, c'est bien là que se situe son avantage concurrentiel. La sidérurgie est-elle une activité durable ?

Et pourtant, la molécule de fer est réutilisée, en moyenne, sept fois, souligne malicieusement Jacques PELERIN.

En vérité, la préoccupation durable est constante, et les jalons sont posés, qui convergent. Si l'objectif à long terme est clair et partagé, le cheminement ne peut être qu'expérimental et progressif, car il implique, pour donner sa pleine efficacité, les changements de comportements évoqués par M. BECKERS.

Une majorité des intervenants s'exprime pour « positionner la Province comme un acteur essentiel de l'avenir de son territoire » dit M. BRABANTS, pour qu'elle « définisse un nouvel aménagement du territoire équilibré et durable », précise M. CULOT, pour qu'elle assure « grâce à sa neutralité, un consensus en matière d'implantations commerciales, de mobilité et d'aménagement du territoire », insiste M. SOBRY. Le tout dans le cadre d'une « politique supracommunale », confirme M. CULOT et « en définissant une vision globale partagée du développement économique en adéquation de l'aménagement du territoire », ajoute M. BASTIN.

Ces convergences sont importantes, en ce qu'elles confortent les axes prioritaires arrêtés à l'unanimité de ce Conseil, et les

SEANCE PUBLIQUE DU 17 FEVRIER 2011

démarches entreprises à l'initiative de notre Collège et de son Président pour mettre en place une « coordination provinciale des Conférences des Bourgmestres de la province de Liège ». L'un et l'autre doivent mettre notre Province en ordre de marche pour préparer et anticiper l'évolution annoncée par la déclaration de politique générale du Gouvernement wallon, qui prévoit, après révision de la Constitution, la transformation des Provinces en un organe qui gère, au niveau d'un bassin de vie, pour nous, la province, les compétences supracommunales, provinciales et intercommunales.

Distinguons, cependant, entre la structure de décision politique, le « passeur » de M. FROEHLICHER et le support technique, qu'ambitionne d'être la SPI+.

Pour terminer, je voudrais souligner l'intérêt de la contribution de notre expert M. FROEHLICHER. Recoupant l'ensemble de nos propos, son intervention fournit un cadre intellectuel cohérent à nos intuitions. Je retiendrai conformément aux interventions de M. BRABANTS et de Mme MAUER, ses réflexions sur l'image et ferai mienne, au terme de cette séance thématique, sa citation du Comte de Talleyrand : « je m'estime peu quand je m'examine, beaucoup quand je me compare ».

Puisse cette citation conforter chez les Liégeois et les Liégeoises, le regard positif, l'estime de soi, la foi en demain qui mobiliseront les énergies pour un avenir meilleur. Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE. - Je vous remercie Monsieur le Député provincial.

Je vous remercie toutes et tous pour votre implication dans la préparation de cette séance thématique.

Je clos ici la thématique de ce jour.

La réunion publique est levée à 17 h 50.